

*Taxe spécifique aux microbrasseries*

**Le Parti Québécois réussit à obtenir un engagement ferme du gouvernement :  
il n'y aura pas d'augmentation**

**Amos, le 30 octobre 2015** – Alors que le secteur des microbrasseries québécoises poursuit sa forte expansion, et que le talent de leurs artisans est de plus en plus reconnu à travers le monde, une inquiétude demeurait : on craignait une augmentation de la taxe spécifique imposée à l'achat de leurs produits, comme le recommandait le rapport Godbout. Or, ce matin, devant l'insistance du Parti Québécois, le gouvernement libéral s'est fermement engagé à ne procéder à aucune augmentation de cette taxe.

On se souviendra, en effet, que le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise recommandait d'augmenter la taxe spécifique pour les microbrasseries. *« C'était tout simplement insensé d'envisager de hausser cette taxe. Le secteur des microbrasseries, au Québec, c'est 130 entreprises et quelque 3800 emplois directs. Souvent, elles ont été créées par de jeunes entrepreneurs qui reviennent ou viennent s'établir en région afin de contribuer activement au développement de celles-ci. Le Québec a besoin d'eux; ils dynamisent et valorisent nos régions, en plus de faire notre fierté à travers le monde »*, a insisté François Gendron, député d'Abitibi-Ouest.

*« C'était totalement irresponsable de laisser planer un doute à propos d'une éventuelle hausse de taxes pour ces entreprises en particulier. Partout au Québec, des microbrasseurs ont suspendu leurs investissements en attendant de voir ce que ferait le gouvernement. On pouvait aisément comprendre ces craintes très légitimes, et notre parti devait défendre les intérêts de ces entreprises. Que le gouvernement se soit finalement engagé à ne pas augmenter la taxe est une bonne nouvelle »*, a ajouté le député.

Celui-ci a par ailleurs rappelé que c'est sous l'impulsion d'un gouvernement du Parti Québécois que le secteur des microbrasseries a connu un formidable essor, à partir de 1996, jusqu'à devenir, aujourd'hui, un des fleurons du savoir-faire québécois. *« Les produits de nos microbrasseurs remportent régulièrement des prix prestigieux lors des compétitions brassicoles internationales. Ils sont parmi les meilleurs au monde. Le gouvernement doit continuer de leur apporter tout le soutien nécessaire »*, a conclu François Gendron.

Source :

Mathieu Proulx  
Attaché de presse de François Gendron  
819 444-5007  
258, 2e Rue Est, La Sarre, Québec, J9Z 2H2, Canada